

Sectorisation collège

Compte-Rendu de la réunion du 16 octobre 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous adressons ci-dessous notre compte-rendu de la réunion d'information concernant les projets de sectorisation du collège qui s'est déroulée le 16 octobre dernier en mairie du 20ème.

Les officiels présents étaient Frédérique Calandra (Maire du 20ème) et Alexandre Le Bars (son adjoint aux affaires scolaires), Bénédicte Delpal (directrice de la DASCO), Clément Colin, Mme Piésin (?) et M Fourman (?) de la DASCO, Jean-Michel Coignard (directeur de l'Académie de Paris) et Christelle Gautherot (adjointe du DASEN).

Patrick Bloche, l'adjoint à la Maire de Paris chargé des questions relatives à l'éducation, à la petite enfance et aux familles qui devait venir et s'est finalement excusé, était représenté.

Sophie Pradinas-Hoffmann (adjointe aux affaires scolaires de la Mairie du 11ème) était là car les changements proposés auront un impact sur cet arrondissement puisque des élèves du 11ème sont sectorisés à Hélène Boucher.

La réunion d'information du 16 octobre arrivait après la réunion de juin où la Dasco nous avait présenté des pistes pas complètement étudiées.

L'audience de juin était restreinte (seuls qq représentants de parents), celle d'hier soir était large : beaucoup de parents (bcp plus d'élémentaires qu'en juin ou nous étions les seuls), beaucoup de directeurs, principaux et proviseurs. Mme Bitard (IEN 20D) était présente.

Les scénarii présentés n'étaient pas les mêmes qu'en juin. Ils ont évolué après les échanges durant

L'objectif affiché est de réduire la part de CSP très défavorisés à Jean Perrin (57% aujourd'hui) pour se rapprocher de la moyenne de l'arrondissement (29 %) (pour mémoire, à H Boucher, 16%, proche de la moyenne parisienne, à L Faure on est plutôt vers 40%)

5 scénarii ont été présentés :

- 3 binômes : Perrin-Tristan, Perrin-Ravel et Perrin-Boucher. Ils ne suffisent pas à se rapprocher de la moyenne de l'arrondissement en % CSP défavorisés et risquent de provoquer beaucoup d'évitement

- une transformation de Jean Perrin en autre chose qu'un collège (un centre de ressources à destination des collèges du quartier) et répartition des élèves sur d'autres collèges de l'arrondissement : Pierre Mendès France, Flora Tristan, Hélène Boucher et Lucie Faure.

- Un SMC à 4 collèges : Perrin-Faure-Boucher-Ravel dont la proportion de CSP très défavorisés serait proche de la moyenne de l'arrondissement. Mme Calandra a

Sectorisation collège

Compte-Rendu de la réunion du 16 octobre 2018

précisé que ce périmètre pouvait bouger, notamment pour ne pas déstabiliser LF sur lequel ont été faits de nombreux efforts qui commencent à payer (de même qu'à Henri Matisse et Flora Tristan).

On ne parle plus de SMC Ravel-Courteline-Tillion, donc plus de travail inter arrondissement.

Les craintes de déplacement d'enfants de 10 ans à pied avec cartables lourds a été exprimée, ainsi que celle de Jean Perrin de se sentir ghettoisé. Des parents de Jean Perrin ont expliqué que leur collège n'était pas un coupe-gorge et qu'ils aimeraient que les collégiens de Jean Perrin aient accès à des projets culturels. Beaucoup de questions ont été soulevées et peu de réponses concrètes ont été données pour l'instant. Il y aura des moyens mais on ne sait pas précisément lesquels. Tout cela doit faire l'objet de nouvelles réunions entre novembre 2018 et janvier 2019 d'ici le vote en conseil de Paris au mois de février 2019.

Mme Calandra a affirmé plusieurs fois qu'elle voulait trouver une solution rapide pour désenclaver Jean Perrin mais sans fragiliser les collèges qui vont mieux grâce aux efforts de la Mairie, des équipes et des parents : Lucie Faure, Flora Tristan et Henri Matisse.

Les discussions ont vite tourné vers les scénarii 4 et 5. La mairie ne s'attendait manifestement pas à ce que l'option 4 soit acceptable pour nous. Ils vont donc l'étudier davantage.

Les questions de moyens et calendrier ont été citées, mais les réponses n'ont pas été très engageantes :

- effectifs des classes alignées sur le mieux disant,
- renfort en personnels pour assurer le climat scolaire

Les représentants de la mairie ont fait évoluer leur réflexion après notre réunion de juin pour proposer des solutions alternatives
Ils ont dès le début annoncé d'autres réunions et ont donc a priori bien prévu de faire une réelle concertation constructive.

Nous profiterons des autres réunions pour formuler nos demandes d'accompagnement si un tel projet se concrétisait : par exemple renfort des offres pédagogiques (par exemple classes bilangue, classes à horaires aménagés théâtre, musique, danse...), stabiliser le personnel enseignant pour inscrire dans la durée les projets dans les collèges, moyens en termes de sécurité sur la voie publique (et pas que dans les établissements, la mairie ne s'est pas prononcée sur le sujet).

Vos élus FCPE Plaine-Grands Champs